



Demande de permis de construire – Constructions agricoles, annexe AGR-5

Garde d'animaux de rente selon un mode de production indépendant du sol (ex. halle d'engraissement pour porc ou volaille)

Est considérée comme développement interne d'une entreprise agricole tributaire du sol, l'adjonction de constructions ou d'installations permettant une production animale indépendante du sol (ex. halles d'engraissement, poules pondeuses, etc). L'exploitation est dite indépendante du sol dès lors que l'entreprise ne peut produire sur place du fourrage en suffisance et qu'elle est contrainte d'en acheter à l'extérieur. En zone agricole, est considéré comme conforme à l'affectation de la zone, l'édification d'une construction ou installation destinée à la garde d'animaux de rente selon un mode de production indépendant du sol, lorsque la marge brute du secteur de production indépendante du sol est inférieure à celle de la production dépendante du sol ou que le potentiel en matières sèches de la culture végétale représente au moins 70% des besoins en matières sèches des animaux de rente. La comparaison des marges brutes et des matières sèches est effectué sur la base de valeurs standard.

➔ Objet de la demande:

- Porc Volaille
 Autre: [REDACTED]

Données générales

N°(PID) de l'exploitation: [REDACTED]

Affectation de l'ouvrage concerné

- Zone spéciale: Oui Non
Périmètre spécial: Oui Non

Bâtiments d'exploitation existants et nouveaux

Description	location	propriété	N° parcelle RF	Capacité actuelle d'entreposage [m ²]	Capacité actuelle d'entreposage [m ³]	Capacité future d'entreposage [m ²]	Capacité future d'entreposage [m ³]
Hangar(s) à machine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Silo(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Fenil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Halle de stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Description	location	propriété	N° parcelle RF	Capacité actuelle [m ²]	Capacité actuelle nombre de place	Capacité future [m ²]	Capacité future nombre de place
Stabulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Etable, écurie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Porcherie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Poulailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Augmentation totale de l'effectif de bétail détenu: UGB

Le projet est-il destiné à une communauté?

Oui

Non

si oui, type:

Communauté partielle d'exploitation (CPEX), communauté d'exploitation (CEX), droit de superficie (DDP)

Justification du besoin de la nouvelle construction et autres remarques (champ obligatoire)

Documents à fournir selon l'objet de la demande:

- Dans tous les cas il y a lieu de fournir un calcul de la matière sèche et marge brute au sens de l'art. 36OAT comprenant l'effectif futur, selon le modèle cantonal.
- Pour les projets destinés à la garde en commun d'animaux de rente, un contrat de communauté valable au minimum dix ans à partir de la construction est nécessaire.
- En cas d'augmentation de l'effectif, il y a lieu de joindre un bilan de fumure équilibré calculé sur la base de l'effectif futur avec copie des contrats d'exports des engrains de ferme.
- Il y a lieu de justifier l'emplacement retenu, dans le cas d'emprise sur des surfaces d'assolement SDA ou lorsque les critères de localisation ne sont pas remplis. (cf. Formulaire "E" explications, point 8)
- Selon l'importance du projet une justification économique (budget) est nécessaire. Les aspects liés au financement sont à coordonner préalablement avec le Service de l'agriculture.

Les documents confidentiels sont à adresser, directement au Service de l'agriculture, Case postale, 1762 Givisiez.